



MARCHÉ AUX OVINS

Dans le cadre de sa compétence développement économique et du soutien apporté à la filière viande, la Communauté de Communes du Gévaudan organise un « **marché aux ovins** » pour l'ensemble des éleveurs du bassin de vie.

Afin d'en favoriser l'organisation, le marché aux animaux se déroulera **le mercredi matin**, suivant le calendrier figurant au verso de ce document. La fréquence du marché reste identique (2 fois/mois).

En partenariat avec les éleveurs, le fonctionnement du marché est assuré par les services communautaires dans le cadre de l'agrément délivré par le Préfet de la Lozère.

Lieu du Centre de rassemblement

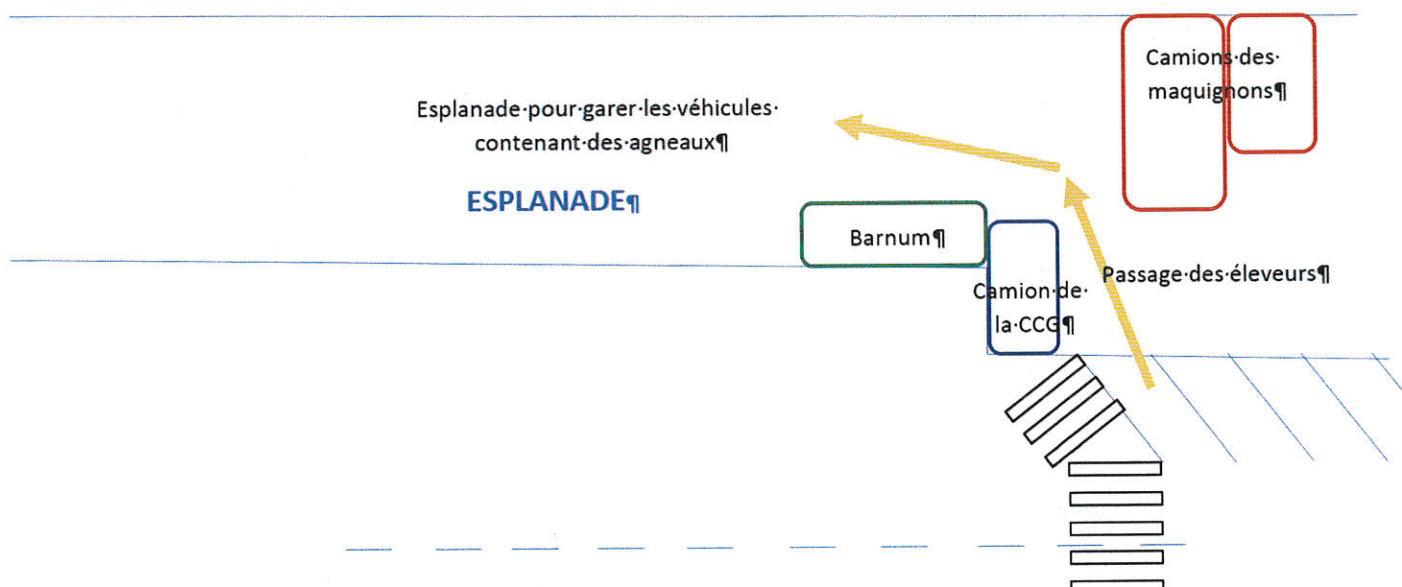
L'Esplanade située à MARVEJOLS.

Horaires

- **9 heures** : Accueil des éleveurs et débarquement des ovins⁽¹⁾.
Vérification des animaux avec l'aide des éleveurs.
 - **9 heures 30** : Fin de l'accueil des éleveurs et ouverture des transactions.
 - **11 heures** : Embarquement des animaux et fin du marché.
Complétude du registre de départ.
- (1) Les laitons et agnelets restent dans les véhicules

Organisation du Centre

Les animaux adultes sont installés dans les parcs mis à disposition, sous des barnums équipés de seaux d'eau.



Engagement des éleveurs

➤ **Arriver entre 9h00 et 9h30 et quitter le site à 11h00 au plus tard**

- Faciliter l'identification des animaux : remettre un feuillet du livret de circulation au préposé.
- Veiller au confort des animaux parqués.
- Remplir le registre de départ des animaux (vendus et non vendus).
- Participer au rangement et à la remise en état du site à la fin du marché.

Engagement de la CC du Gévaudan

- Installer le marché dans les conditions fixées par l'agrément.
- Veiller à l'identification et au recensement des animaux vendus.
- Restituer le site en parfait état de propreté.

Aucun droit d'entrée pour les éleveurs.

MARCHÉ AUX OVINS - CALENDRIER 2019

<u>Mois de janvier</u>	Mercredi 9	Mercredi 23
<u>Mois de février</u>	Mercredi 13	Mercredi 27
<u>Mois de mars</u>	Mercredi 13	Mercredi 27
<u>Mois d'avril</u>	Mercredi 10	Mercredi 24
<u>Mois de mai</u>	Mercredi 15	Mercredi 29
<u>Mois de juin</u>	Mercredi 12	Mercredi 26
<u>Mois de juillet</u>	Mercredi 10	Mercredi 31
<u>Mois de septembre</u>	Mercredi 11	Mercredi 25
<u>Mois d'octobre</u>	Mercredi 9	Mercredi 23
<u>Mois de novembre</u>	Mercredi 6	Mercredi 20
<u>Mois de décembre</u>	Mercredi 4	Mercredi 18

Le Président

Rémi ANDRÉ

